STEWARDS
LOG NR 19

POSTED
at 15 h 57 m

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE N°36

Le 09/09/2022

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2022, article 12.10.

La voiture N°48 participera à l'épreuve de Ledenon les 9 et 11 septembre 2022 dans la catégorie Am.

Le pilote unique Mathieu Casalonga devra s'arrêter dans la fenêtre prévue pour cette épreuve.

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.1 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

Laurent Gaudin	Joel Do Vale	Roger Guillemain	Guy Clairay
Manager Général	Directeur d'Epreuve /FFSA	Président du Collège	Responsable Sportif

DIFFUSEUR OFFICIEL AUTOMOTO